

Canada pour tenter de trouver un moyen qui permettrait aux Indiens des réserves de prendre leurs propres décisions.

Je ne veux plus avoir à prendre de décisions pour eux. Mais s'ils veulent que le même régime soit maintenu pendant quelques années, j'y consentirai peut-être. Cependant, j'espère qu'ils se rendent compte qu'il y a de leur intérêt de prendre eux-mêmes leur avenir en main. Ils ont de nombreux nouveaux chefs. Ces dix dernières années, l'éducation des Indiens s'est beaucoup améliorée. Il y a dix ans, seulement 15 p. 100 des Indiens dépassaient la cinquième année. Aujourd'hui, la proportion en est de 95 p. 100.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre permettrait-il une question?

L'hon. M. Chrétien: Oui.

L'hon. M. Stanfield: A-t-il toujours l'intention d'éliminer graduellement les subventions aux provinces pour couvrir les frais des services dispensés aux Indiens?

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je crois qu'il faudra du temps. Je n'ai rien négocié, mais j'espère qu'un jour, au Canada, disparaîtront les programmes spéciaux destinés à un groupe de personnes à cause de leur race.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Chrétien: Combien de temps faudra-t-il pour y parvenir, monsieur l'Orateur, je ne le sais pas, mais je suis prêt à négocier et à en discuter avec les provinces et les Indiens. Je sais que les Indiens doivent se rattraper. Je m'en rends compte. C'est une responsabilité collective de la population du Canada de s'assurer qu'ils y réussiront. Toutefois, nous ne devons pas traiter ces problèmes en pensant simplement qu'il s'agit d'Indiens. Nous devons aussi penser que ce sont des êtres humains.

Le problème de l'Indien ressemble souvent à celui du Métis ou de l'homme blanc qui vit dans le Nord. Parfois, c'est un problème d'expansion régionale plutôt qu'un problème d'épanouissement racial. En tous cas, il nous faut corriger la situation. Il y faudra du temps, mais je crois que les Canadiens indiens sont des citoyens des provinces au même titre que les autres citoyens, et je veux les en assurer.

J'ai connu un cas où un gouvernement provincial a refusé de construire un chemin dans une réserve indienne simplement parce qu'il disait: «Nous construisons des routes seulement pour le public.» La province ne voulait même pas construire un mille de route pour atteindre la réserve. Je ne crois pas que ce

soit bien, car les Indiens qui vivent dans une province sont des citoyens égaux aux autres habitants de cette province.

On a dit maintes et maintes fois que les Indiens ne payaient pas d'impôts. Lorsqu'ils achètent de l'essence ou de la marchandise dans les magasins, ils acquittent la taxe indirecte que doivent payer tous les Canadiens. Il leur arrive souvent d'alimenter le Trésor provincial au même titre que leurs concitoyens. Il est équitable, ce me semble, de demander aux provinces de leur offrir les services dont profitent les autres contribuables. Or, nous ne voulons pas un transfert des responsabilités. Tout ce que nous voulons faire, c'est demander aux provinces de traiter les Indiens comme des citoyens à part entière, et nous sommes disposés à verser une quote-part pour aider les provinces à atteindre cet objectif.

Des voix: Bravo.

L'hon. M. Stanfield: Je ne voudrais pas harceler le ministre injustement, mais je me demande s'il s'attend à ce que les Indiens acceptent sans sourciller les services que pourront fournir les provinces, en particulier certaines provinces, sans être pleinement assurés par le gouvernement que ces provinces leur offriront les services qui sont actuellement de son ressort, et qui coûteront plus cher, une fois confiés aux provinces?

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'ai dit que nous voulons verser notre quote-part, faire des arrangements avec les provinces, et c'est ce que nous allons négocier. Mais j'espère qu'un jour viendra où les Indiens seront considérés comme des citoyens à part entière de ces provinces et seront traités à l'avenant. Je crois que c'est là le but que nous devons poursuivre. Comme je le disais, le problème concerne aussi le développement régional et non pas seulement les Indiens. Les Blancs qui habitent le Nord de l'Ontario, du Québec, de la Saskatchewan et du Manitoba éprouvent souvent les mêmes difficultés. La situation des Métis de ces endroits est souvent plus précaire que celle des Indiens.

● (5.30 p.m.)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le ministre, mais son temps de parole est écoulé, à moins que les députés ne soient d'accord pour le laisser continuer.

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Chrétien: Merci. Je ne vous retiendrai pas longtemps. Nous voulons certes examiner ces possibilités avec les Indiens.